

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 35 (1899)

Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

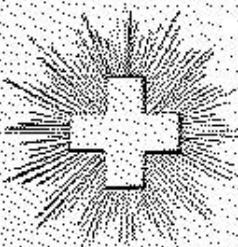
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXV^e ANNÉE

N^o 16.

LAUSANNE

8 avril 1899.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Apprenez toutes choses et trouvez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: *A nos lecteurs. — La répartition dans l'enseignement. — Education pratique. — Les fleurs à l'école. — Chronique scolaire: Vaud, Berne, Argovie. — Réforme orthographique. — Revue des journaux. — Forme pratique: la tasse le Tremplin du capitaine Pierre, la saule des ramiers d'arces, empreinte.*

A NOS LECTEURS ET A NOS LECTRICES

Au moment où nous lancions notre appel, le 1^{er} janvier écoulé, nous n'étions pas sans éprouver de sérieuses appréhensions quant au succès du journal dont on nous avait confié la direction. Nous avions décidé de paraître tous les samedis et non plus tous les quinze jours et, du même coup, notre chiffre des dépenses se trouvait en être doublé. Celui des recettes suivrait-il la même marche? Verrions-nous le nombre de nos abonnés monter dans la même proportion? Pourrions-nous compter sur l'appui de nombreux collaborateurs? Graves questions, qui n'étaient pas sans nous inspirer parfois de vives inquiétudes en songeant à la lourde responsabilité que nous avions assumée vis à vis de la Société pédagogique de la Suisse romande.

Aujourd'hui, après trois mois de travail, nous avons la profonde satisfaction de vous annoncer que le succès matériel et moral du journal est assuré. Nos prévisions sont dépassées. *L'Éducateur* tire à 2300 exemplaires, chiffre qui n'a été atteint jusqu'ici par aucun journal scolaire de la Suisse romande.

Voici, en effet, comment se répartissent les abonnés à *L'Éducateur*. Nous placons en regard le nombre des membres de la Société pédagogique de la Suisse romande et celui du nombre total des membres du corps enseignant¹:

¹ Les chiffres des deux dernières colonnes sont approximatifs.

ABONNÉS	Société pédagogique	Corps enseignant
Jura bernois	205	550
Genève	170	690
Neuchâtel	200	672
Vaud	912	1362
Fribourg	48	340
Valais	1 Soc. valais. d'Éduc. / Section valaisanne / 30	—
Tessin	65	—
Suisse allemande	88	—
Étranger	101	—
Exchanges	299	élèves des écoles normales et des sections pédagogiques suisses (Locarno, Hofwil, Delémont, Neuchâtel, Genève et Lausanne, abonnement au prix réduit de fr. 2.50).
Total	2934	

Nous tenons à exprimer nos sentiments de vive gratitude à nos amis du Jura bernois, de Genève et de Neuchâtel, qui sont restés fidèles aux bonnes et saines traditions de solidarité de la Société pédagogique de la Suisse romande. Fribourg compte 48 abonnés et la section valaisanne, nouvellement créée, 30. Petit poisson deviendra grand.

Merci à nos amis de la Suisse allemande et de l'étranger. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir s'étendre toujours davantage la sphère d'influence de *l'Éducateur*.

Comment nos sympathies et nos remerciements n'iront-ils pas au corps enseignant vandois primaire et secondaire ? Dans le canton de Vaud, il s'agissait de remonter un courant hostile à *l'Éducateur*, de vaincre des résistances nombreuses et tenaces. Le corps enseignant vandois a eu confiance et nous a donné un bel exemple de solidarité et d'union. Noblesse oblige : cette situation nous impose des devoirs : nous devons à cette phalange d'hommes sûrs de continuer notre entreprise et de tâcher d'y réussir mieux encore.

Merci enfin à notre dévoué Comité de rédaction, sans le concours duquel nos efforts seraient vains, à nos fidèles collaborateurs et à tous ceux qui se sont associés à notre œuvre, se sont rendu compte de ce que nous tentions de faire et des motifs qui nous le faisaient entreprendre.

Nous nous trouvons être ainsi 2934 groupes autour de la banière de *l'Éducateur*. C'est là certainement un chiffre fort réjouissant.

sant. N'aurions-nous rien de mieux à souhaiter ? Nous rêvons d'un journal encore plus nourri dans ses deux parties essentielles, dans la partie pratique surtout, qui devrait s'efforcer de pourvoir de plus en plus aux besoins journaliers du maître et à ceux des cours complémentaires. Aujourd'hui, en effet, l'instituteur est débordé. La tâche de la presse scolaire est de l'aider plus et autrement que par le passé. Elle doit apporter des secours nouveaux et des ressources nouvelles, tant pour son enseignement que pour la continuation de ses études.

Le jour où nous aurions 3000 abonnés — et les chiffres donnés plus haut montrent que nous pourrions aisément dépasser ce chiffre dans la Suisse romande — nous servirions tous les huit jours un numéro de 32 pages à nos lecteurs. Nous ferions davantage, nous pourrions apporter encore de sérieuses améliorations au journal si nous avions plus d'espace. Or, nous aurions plus d'espace, si nous avions plus d'argent, c'est-à-dire plus d'abonnés.

Nous avons le ferme espoir de voir ce rêve réalisé.

La Suisse romande se doit d'avoir un périodique scolaire de cette importance. Par la masse et la cohésion de ses abonnés, autant que par l'esprit qui l'anime, *l'Éducateur* constituera alors un foyer de lumière et de chaleur dont le rayonnement se fera infailliblement sentir tôt ou tard, une force sociale avec laquelle il faudra de plus en plus compter au sein de notre démocratie.

La RÉDACTION.

LA RÉPÉTITION DANS L'ENSEIGNEMENT

C'est avec un vif intérêt que nous avons lu, dans le n° 9 de *l'Éducateur*, sous le titre : *Revue des journaux*, une analyse des articles pédagogiques publiés par T. Combe dans la *Gazette de Louvain*.

Les critiques auxquelles ont donné lieu les articles en question nous semblent absolument fondées. Il est un point cependant sur lequel nous sommes pleinement d'accord avec le romancier locrois : la répétition dans les études. Qu'on nous permette de consigner ici le résultat de nos observations sur un sujet qui nous préoccupe depuis plusieurs années.

Nous avons l'absolue conviction que, dans nos écoles, l'on fait trop de répétitions, trop de révisions. Les récapitulations sont trop nombreuses et trop fréquentes ; elles absorbent un temps précieux, hors de toute proportion avec les résultats obtenus.

Pourquoi ne pas nous l'avouer, nous avons de la peine à nous débarrasser d'idées qui n'ont de respectable que leur ancienneté.

Nous nous y cramponnons avec une énergie d'autant plus tenace que les innovations nous effraient par leur hardiesse même.

Et cependant, est-il un domaine dans lequel il soit plus nécessaire de progresser sans cesse que la pédagogie ? Ne devons-nous pas chercher à rendre toujours moins la tâche notre enseignement, à le débarrasser de tout bagage lourd et encombrant ?

Il fut un temps où l'on ne visait guère qu'à meubler la mémoire de l'enfant de connaissances plus ou moins bien amalgamées, plus ou moins bien classées. L'élève n'avait pas à approfondir ce qu'on estimait utile de lui être appris. Le savoir était affaire d'autorité. L'absolutisme gouvernemental avait pour pendant l'absolutisme scolaire. Nul n'aurait songé à parler d'éducation libérale. Bien audacieux aurait été celui qui se serait avisé de réclamer un peu moins d'autoritarisme de la part du maître, un peu plus d'initiative de la part de l'élève. En un mot, c'était le beau temps du factice, du convenu.

Un des moindres soucis de l'école était de préparer pour la vie; l'acquisition des connaissances était par elle-même un but et non un moyen; l'enseignement éducatif n'était pas créé.

Les méthodes ne peuvent être que la mise en pratique des idées dominantes en éducation. N'ayant en vue qu'un emmagasinement aussi complet que possible de connaissances, l'instituteur de jadis devait, par une conséquence toute naturelle des idées et des préjugés régnants, faire entrer dans la cervelle de ses élèves, à grand renfort de répétitions, le bagage intellectuel qu'on jugeait indispensable de leur faire acquérir.

Le point de vue actuel est tout autre. L'acquisition de connaissances positives, quelque désirable, n'est pourtant pas le but essentiel de l'enseignement. Le développement intégral des facultés de l'enfant importe davantage que les notions toujours incomplètes, quoi qu'on fasse, qu'il emporte de son séjour à l'école. Cette conception plus haute et plus vraie de la tâche qui incombe à l'éducation ne doit-elle pas se traduire par de profondes modifications dans les méthodes en usage ? Les longues et fastidieuses répétitions d'autan doivent céder la place à des exercices sagement gradués de sorte que l'élève aborde peu à peu des sujets nouveaux.

On ne saurait trop le dire et le redire, l'intérêt est le grand ressort en éducation. L'étude, sans doute, ne doit pas dégénérer en un jeu perpétuel; la débarrasser des salutaires difficultés qui la parsèment, lui enlever toutes ses aspérités, serait un tort; l'enfant a besoin d'être trempé pour la lutte qui l'attend dans le cours de son existence. Il n'en est pas moins vrai que l'on ne fait bien que ce que l'on fait avec plaisir, avec entrain, avec conviction. Il faut apporter de la passion à la besogne commencée, l'aborder avec le désir de la mener à bien. Or cet entraînement, cette ardeur au travail ont encore plus besoin d'être provoqués chez l'enfant que chez l'adulte. Dès que l'élève envisage l'étude comme une corvée ennuyeuse à laquelle il faut se soustraire à tout prix, tout est perdu.

Il ne travaille plus qu'en vue d'éviter des punitions ; il acquiert, chose fâcheuse, de mauvaises habitudes intellectuelles et morales.

Nous ne croyons pas trop nous avancer en affirmant que les longues et fréquentes répétitions sont pour beaucoup dans l'ennui dont témoignent certains élèves. Il est du devoir le plus strict de l'éducateur de s'ingénier à maintenir intacte cette fraîcheur d'idées, de sentiments, cette vivacité d'esprit, cette curiosité ardente qu'il apporte à la connaissance de ce qui l'entoure, tout enfant normalement constitué.

C'est pour nous le résultat d'une longue expérience, aucun labeur n'est plus ingrat que d'enseigner à des élèves ce qu'ils sont censés connaître et qu'ils ne connaissent que très superficiellement. Que de fois n'avons-nous pas entendu cette exclamation sortir de la bouche d'un enfant : Je sais ce que l'on m'enseigne maintenant, c'est très ennuyeux de recommencer ce que j'ai déjà étudié. Avec des idées semblables, l'élève ne travaille qu'à contre-cœur.

De ce qui précéde, nous sommes en droit de tirer cette conclusion : ne marchons pas trop vite, procérons avec une certaine lenteur. Pour notre part, nous n'avons jamais compris comment il est possible de parcourir deux ou trois fois en une année le programme entier d'une classe, faire deux fois mal une tâche, ce n'est pas la faire une fois bien. Si l'on veut étudier un sujet sous toutes ses faces, partir de l'intuition pour arriver aux applications, en passant par la comparaison, l'association et la généralisation, il est de toute nécessité de n'avancer que pas à pas, afin de ne pas laisser derrière soi des questions incomprises.

À ce point de vue, la méthode des cercles concentriques ne nous paraît pas heureuse et nous n'hésitons pas à la condamner sans réserve. Pour certaines branches, l'histoire par exemple, elle est d'une application presque impossible. Revenir six fois sur les lacustres, à quel rabâchage n'est-on pas exposé ! Est-il possible de faire six récits assez différents les uns des autres pour que l'intérêt des enfants soit toujours tenu en éveil ? Est-il possible de bien faire comprendre les événements contemporains tels que le Sonderbund, à des enfants de 7 à 8 ans ?

À vouloir tout effleurer, en un court laps de temps, on est forcément obligé de cheminer avec une rapidité qu'on peut qualifier de vénérable ; dans ces conditions-là, l'enseignement ne peut être éducatif. Ce qu'on a voulu en établissant les cercles concentriques, c'est venir en aide aux élèves faibles, ceux qu'on appelle vulgairement les queues de classes, en donnant, dans tous les degrés, inférieur, moyen et supérieur, un aperçu complet du programme primaire.

En agissant ainsi, nous croyons que l'on s'est trompé ; on sacrifie le grand nombre, ceux qui peuvent parcourir tous les degrés, à une infime minorité. Au reste, nous croyons fermement qu'une fréquentation plus stricte de l'école enfantine, une amélioration constante des méthodes, l'ouverture de classes d'enfants anormaux diminueront dans une grande proportion les queues de classes.

Chaque ordre d'enseignement: primaire, secondaire et supérieur, doit former par lui-même un tout qu'il est inutile et nuisible de subdiviser à l'infini.

En résumé nous dirons:

Enseignons lentement pour ne pas être obligés de revenir à chaque instant en arrière, n'enseignons pas en trois mois ce qui doit être enseigné en une année, qu'en changeant de classe, l'élève s'aperçoive immédiatement qu'il aborde de nouvelles matières; que les programmes se déroulent en lignes droites et non par cercles concentriques, et enfin, modifions profondément les examens ou même supprimons-les en les remplaçant par de très fréquentes inspections de personnes compétentes, capables d'apprécier sincèrement le travail du maître et ses résultats. Alors l'enseignement deviendra autre chose que la pure et simple acquisition de connaissances trop souvent livresques: il sera éducatif.

C. KNAPP.

Enseignement pratique. — Une originale innovation vient d'être tentée à Bruxelles dans une école ménagère.

Tous les jours, un certain nombre d'élèves sont heureux de faire prendre un bain complet à quelques-uns des habitants du jardin d'enfants situé tout près de l'école. Ces bains sont donnés, non pas dans les baignoires spéciales, mais dans les cuvettes qui servent à laver le linge chez les gens pauvres.

« Ce jour-là, les parents, dit le règlement, « sont engagés à apporter une chemise propre, l'école en fournit une à ceux qui n'en ont pas, cette chemise devra être rapportée. »

Les fleurs à l'école. Le *Petit Temps* signale très joliment un essai tenté avec succès en Angleterre: l'introduction des fleurs à l'école. Nos lecteurs nous sauront gré de les reposer un peu des luttes et des discussions de la presse, en leur donnant cette charmante page empreinte d'un sentiment délicat.

« En Angleterre, chaque année, au printemps, chacun des élèves d'une école reçoit, dans un pot de terre, une bouture en bonne santé. Il l'emporte chez lui, il la soigne pendant tout l'été. Avant les vacances, chacun doit rapporter à l'école, en un jour fixé, sa bouture devenue plante, ou le pot de terre venu de ses espérances. Ce jour-là est un jour de fête; la classe est toute fleurie, car les effets sont rares; les dames ont corsé d'un peu de sirop, de quelques gâteaux, le léger lunch de l'après-midi: des prix sont attribués aux plantes les mieux venues, et les lauréats sont fiers tout autant que les plus glorieux propriétaires de chrysanthèmes monstrueux au Cristal Palace. On chante, on se réjouit, puis on se sépare, chaque enfant remportant son élève, et on se promet de recommencer après les mauvais jours. Certains arrivent à conserver la plante souvenue avec sollicitude, et se composent ainsi un petit jardin pour la traditionnelle fenêtre haut perchée, dont l'est du passant se réjouit. »

La fleur dans l'école, comme en Angleterre, la fleur dans les maisons des pauvres, comme à Chicago, voilà de quoi occuper les institutrices et leurs femmes, et toutes les dames, au reste, conclut le *Temps*.

« Des fleurs dans les mansardes, des fleurs dans les écoles, des fleurs dans les asiles, dites, n'est-ce pas une œuvre à tenter? Des individualités en sont, chez nous, commençé la pratique, mais isolément; il faudrait la généraliser. »

« Nous souhaitons que ce bon conseil soit entendu, et qu'avec les fleurs entrent à l'école un peu d'art et de poésie. »

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Réunion de la Société pédagogique vandoise à Yverdon.** Le comité de notre association a chargé Mme Soguel, directrice des écoles infantines de Lausanne, de la rédaction du rapport général sur la question de la « Discipline dans les écoles cantonales ».

Le comité a été désigné comme rapporteur pour la question des « Cours de perfectionnement ».

Nous n'avons vu, à ce jour, que quelques rapports des conférences de district. Nous prions instamment nos collègues d'adresser leurs travaux aux rapporteurs avant le 15 avril prochain. Après cette date, aucun rapport ne pourra être pris en considération.

Inspectorat. Par suite de l'entrée de trois nouveaux inspecteurs primaires, notre canton a été divisé en 6 arrondissements d'inspection.

Le 1^{er} arrondissement comprend les districts de Vevey, Aigle et Pays d'Enhaut. Il aura à sa tête M. M. Perrin.

Le 2^e: Lavans, Oron, Moudon, Payerne, ayant pour inspecteur M. Gaillard.

Le 3^e: Lausanne et Echallens, M. Henchoz.

Le 4^e: Morges (moins le cercle de Colombier), Rolle, Nyon, Aubonne, M. Grivaz.

Le 5^e: Cossonay, La Vallée, Orbe, le cercle de Colombier, M. Sonnay.

Le 6^e: Grandson, Yverdon, Avenches, M. Emery.

Examens des cours complémentaires. Nous rendons nos collègues attentifs à l'ordre affiché dans toutes les communes du canton, relatif aux examens des cours complémentaires. Ils sont fixés du 10 avril à fin de mai suivant les arrondissements. MM. les adjoints du Département en sont chargés.

Vacances de Pâques. — (Un nous écrit du Gros de Vaud):

C'est avec un réel soulagement que tous les instituteurs voient arriver la fin de l'année scolaire. L'hiver, quelque fort clément, n'en a pas moins apporté son tribut habituel de soucis et de fatigues. Soit pour les maîtres, soit pour les élèves, quelques jours de vacances nous paraissent bien mérités et même nécessaires pour recommencer allégrement une nouvelle période de travail. A ce propos, nous nous permettons d'exprimer un vœu : Notre Département de l'Instruction publique, toujours surveillant à notre égard, ne pourrait-il pas fixer pour toutes les écoles primaires du canton un congé minimum (8 à 10 jours) faisant immédiatement suite au dernier jour d'examen?

Dans nos campagnes, pour nombre de localités, les congés dits de Pâques n'existent pas. Alors que nos collègues des villes sont favorisés de deux semaines de vacances, il arrive souvent que nos commissions scolaires se contentent de nous offrir au ou deux jours de liberté ; nous devons consacrer ce temps à la mise au net des tableau d'examen et des registres scolaires, en sorte qu'il ne nous reste pas un instant pour prendre un repos désirable après une si longue période de travail intellectuel ; notre cerveau et nos nerfs réclament impérieusement une détente que nous ne pouvons leur accorder. Il faut reprendre la tâche presque au lendemain des examens. Pourquoi, alors que pour tous les régents le labeur est le même, quelques-uns seraient-ils plus privilégiés que d'autres et joueraient-ils de longues journées de repos, alors qu'un certain nombre plairait de la purification de quelques commissions scolaires ? Il y a là une inégalité sur laquelle nous appelons l'attention incueillante de nos autorités scolaires. E. A.

Nous appuyons volontiers la demande de notre collègue, mais nous lui rappelons l'article 56 lettre a, du Règlement des Ecoles primaires : « Les commissions scolaires fixent l'époque et la durée des vacances dans les limites prescrites à l'article 4 de la loi. Il faudrait une révision du règlement pour satisfaire bien des instituteurs. Nous la souhaitons. E. Savary.

BERNE. — Un seul candidat s'est fait inscrire au poste de directeur de l'Ecole normale des institutrices, à Hünibank, c'est M. Gempeler, pasteur à Aarstorf (Bâle-Campagne), exprimant instituteur. Le Conseil exécutif bernois vient de l'appeler à la direction de cet établissement.

ARGOVIE. — Le rapport annuel sur la marche de l'Ecole normale de Wettigen renferme une forme ciude due à la plume de notre aimable collègue M. J. Keller et intitulée: *Dentzige Laut- und Lautzeichen zum Standpunkte des almanischen Oberdeutschlands*.

Diplomatie et école. Un mot de feu M. Welti, Conseiller fédéral. Dans un banquet donné par les maîtres du Gymnase de Berne en l'honneur de M. Meville, professeur de français, qui prenait sa retraite, le patriote suisse déclara: « Nous autres politiciens, nous montons et nous tombons avec les générations, mais vous, les éducateurs, vous vous raccrochez journalement au contact avec la jeunesse. »

Reforme orthographique. — L'Union des inspecteurs de la Seine, dans une de ses dernières séances, estimant que le moment est venu d'entrer dans la voie de la réforme, et de se conformer aux instructions ministrielles, a pris la décision suivante: « La correction de la dictée — à l'examen du certificat d'études — se fera dans l'esprit de la circulaire de M. Léon Bourgeois. »

Cette décision, si elle est suivie d'effet, comme cela a eu lieu à Oran, sera grosse de conséquences pour l'avenir de la réforme orthographique, car la circulaire de 1891 envoyée par M. L. Bourgeois aux inspecteurs d'Académie couvre la partie à toutes les réformes modernes, puisqu'elle dit entre autres:

« Je réclame indulgence pour l'enfant quand la logique lui donne raison contre l'usage, et quand la faute qu'il commet prouve qu'il respecte mieux que ne le fait la langue elle-même les lois naturelles de l'analogie. » A. P. D.

Revue des journaux.

Dans la *Revue universitaire*, E. Chauvelon, partisan de l'extension universitaire, dit entre autres: « Nous ne sommes qu'au début de l'extension universitaire. Quelque chose se prépare, de libre et de varie romane organisation — comme inspiration aussi. Il faut le souhaiter — et de plus organisme que ce qui existe jusqu'ici. Le modèle en est en Angleterre et principalement dans ce caractère de l'extension anglaise, qui ne se contente pas de l'enseignement *ex cathedra*, mais cherche surtout à organiser le contact des hommes cultivés avec le peuple, la vie amicale au milieu du peuple. »

— La méthode intuitive appliquée à l'enseignement des langues vivantes fait des progrès étonnantes en France. Dans la même *Revue*, signalons un article de H. Laudenbach: *La méthode directe dans l'enseignement des langues vivantes*. M. Laudenbach oppose à la méthode ancienne de la traduction, reposant sur le thème, la version, l'étude de la grammaire et du vocabulaire, une méthode où l'on laisse se succéder les phrases par lesquelles passe l'esprit de l'enfant apprenant sa langue maternelle.

— Dans une petite brochure de 8 pages, M^e Augustin Vagnat assigne au littérateur sa véritable place. Elle réduit le tout réduit aux proportions strictement nécessaires à la compréhension du raccommodage des textes, dont il est la base, et remplace, chaque fois qu'on le peut, par un enseignement plus complet du raccommodage du langage et des éléments. — On ne saurait qu'apprécier à cette idée.

— Nous avons déjà mentionné et, en partie, analysé les articles d'Alfred Fouillerat dans la *Revue Bleue*, *L'éducation morale et la démocratie*. En terminant son étude, l'auteur rappelle le mot de Michelet: « Quelle est la première partie de la politique ? L'éducation — La seconde ? L'éducation — La troisième ? L'éducation. » Et il conclut que le progrès national, en effet, naît des qualités transmises par l'hérédité et acquises par l'éducation; et que les fondements sur lesquels reposent la santé et la force d'un peuple sont avant tout l'hygiène et la morale.

PARTIE PRATIQUE

LECON DE CHOSES ET DE COMPOSITION

Degré intermédiaire.

Trois mangeurs d'insectes.

2. La taupe.

Introduction. — Dans votre travail, ou dans vos courses, à la campagne, vous avez sans doute remarqué de petits monticules de terre, arrondis, qui s'élèvent ici et là sur le sol. Qu'est-ce que c'est ? Des *taupeières*. Qui donc est venu amener là ces petits tas ? Ce ne sont pas toujours des taupes, mais souvent aussi des campagnols et des souris grises. Cependant au travail on connaît l'ouvrier, et à la taupeière le terrassier : les tas de la taupe sont plus grands, et la terre en est bien plus fine et plus divisée. Quand vous en aurez trouvé un de cette espèce là, que ferez-vous ? Vous n'êtes pas d'accord ! Les uns veulent tendre une trappe, les autres se contenteront de répandre la terre sur le sol. Le plus grand nombre croient : il faut prendre le mignon et le tout ! Quelques-uns prétendent qu'il fait plus de bien que de mal ! Nous voilà dans un grand embarras ! Pour en sortir, il n'y a qu'une chose à faire : capturer le mignon, sans lui faire du mal si possible, et l'étudier consciencieusement.

OBSERVATIONS EN CLASSE.

Caractères physiques.

Pattes ? Celles de devant... sont larges, en forme de main tournée en dehors. Les doigts... sont réunis par une membrane et outillés d'ongles larges, aplatis, à tranchant et encoisé... des petites pelle. Au premier coup d'œil, on voit que ces pattes sont destinées à creuser, à fouiller la terre, et qu'elles forment des bêches parfaites. Celles de derrière... ne leur ressemblent pas : plus faibles, plus allongées, elles ont des doigts... libres et les ongles grêles et pointus. Avec de tels membres, la taupe ne peut... ni grimper, ni sauter, ni même marcher comme le hérisson. Son domaine... est sous terre : là seulement elle se sent à son aise ; dans ses couloirs elle peut courir comme un cheval sur la route ; elle nage aussi admirablement.

Coupe ? épais, court et vigoureux, fait pour fouiller, et couvert d'une fourrure fine et serrée, volonté, sur laquelle la terre glisse sans pénétrer. Tout le corps en est recouvert, excepté... le bout des pattes, la pointe du museau et le bout de la queue.

Couleur parfaitement appropriée à la profession de la taupe. Cette fourrure est de couleur sombre avec... des reflets hénitaires. Les parties nues sont couleur de chair.

Muscles ? terrains en trompe comme... celui du hérisson, mais plus longue et plus difficile. Une petite expérience que vous pourrez faire chez vous vous permettra de juger de la perfection de son idéal. Mais cette trompe sera aussi l'organe de tact : on s'en assure lorsque l'animal est à la surface du sol ; il court de tous côtés, fute le sol avec sa trompe, cherchant un endroit où il puisse creuser.

Les mâchoires sont aussi d'entre les mieux armées. Comptez !... quarante-quatre dents, toutes plus pointues les unes que les autres. Ce sont bien des dents de carnassier, mais sont bien plus carnassières que celles du chat ou du chien.

La taupe a-t-elle des yeux ?... Non !... Oui ! Regardez plus attentivement ! Elle n'est pas aveugle, comme on l'a cru pendant longtemps. Il est vrai que ses yeux

ne sont pas plus gros qu'un grain de pavot et leur couleur les fait se confondre avec la roche. Ils sont de plus couverts de poils pour empêcher que la terre n'y pénètre.

Dans cet œil si petit moins de poussière tombe.
D'ailleurs pour découvrir le ver, son aliment.

Faut-il un œil bien vu?

Il va si lentement!

Les oreilles et la queue sont tout aussi rudimentaires. Tout ce qui ne servait pas directement au travail du terrassier a été ramené à la portion congrue. Cependant l'ouïe est encore excellente : au moindre bruit suspect, elle cherche à se sauver. Elle a de plus la faculté de fermer ses oreilles, de telle sorte que si le soleil, ni la terre ne peuvent y pénétrer.

Travail.

Nous allons lâcher notre taupe dans une caisse pleine de terre pour la voir travailler.

Avec ses mains-bêches et son museau, aidé de sa puissante queue, elle pénètre dans la terre comme... un coq. Elle dissocie la terre et la rejette en arrière avec une rapidité extraordinaire. Quand les décombres qu'elle laisse derrière elle commencent à la gêner, elle dirige son forage vers la surface, et les rejette avec son museau. Obligée d'élever partout de nouveaux tas de terre, il lui est impossible de dissimuler sa présence. Ces tâtonnements indiquent la direction et l'étendue du souterrain de chasse. La taupe se creuse des couloirs même sous le lit des fleuves et des rivières. Il n'y a pas de limite à ses excursions.

Nourriture.

Que poursuit-elle dans ses longues galeries?... Les larves d'insectes, les vers blancs, les hannetons, les tanpes-grillons, les étoiles et aussi les vers de terre. Ceux-ci connaissent très bien leur ennemie. On fait à ce sujet une curieuse expérience. Quand on introduit un pieu dans le sol et qu'on le ramène, on les voit aussitôt sortir de tous côtés, cherchant à se sauver à la surface. En secouant trembler la terre, ils ont cru à l'approche d'une taupe.

Malheur aussi aux masaragnes, souris, lezards, orveaux, cendreux, qui se garent dans ces couloirs! Ils sont perdus!

La taupe chasse encore aux limaces, à la surface du sol, et même, assure-t-on, dans l'eau, aux grenouilles!

Il faut dire que sa faim est insatiable. Elle a besoin, chaque jour, d'un poids de nourriture égal à son propre poids; c'est comme si vous mangiez 25 kg. de pain, de viande et de pommes de terre du matin jusqu'au soir!

Caractère.

Malheureusement pour elle, ses habitudes de carnassier terrible ne lui gagnent guère des sympathies. Elle est vraiment sauvage, crue, et semble toujours furieuse. Elle ne vit en paix avec aucune créature. Elle livre à ses semblables, lorsqu'elle les rencontre, des combats acharnés et les mange si elle est victorieuse. Seuls, des ennemis comme la belette et la vipère se permettent de parcourir l'empêtement ses galeries.

Terminons par un trait d'intelligence. Un vieux lampier a souvent trouvé au fond des couloirs les plus profonds un trou vertical qui forme la source ou holt la taupe. Ils paraissent d'abord à sec; mais en y jetant un peu de terre, on voit l'eau apparaître à l'orifice. Par les temps humides, ces fontaines sont pleines jusqu'au bord. La taupe a grand besoin d'eau. — les grands mangeurs boivent beaucoup. — Les tauques le savent, et, par les temps de sécheresse, ils en prennent un grand nombre dans le couloir qui conduit au puits.

Comparaisons et associations.

La muséologie.

IDEE GENERALE : *L'homme a trouvé, même chez les animaux qu'il n'a pas domestiqués, d'utiles outils pour la chasse. Leurs services, très précieux, ne sont cependant pas sans quelques débrayements ; mais malgré cela nous avons tout à gagner en protégeant les insectivores, quels qu'ils soient.*

— Un leçon sera consacré au développement de cette idée ; on en pourra déduire toute une série de calculs très intéressants, et même des petits comptes avec « profits » et « pertes », qui balanceront toujours en faveur de l'animal étudié (chez les insectivores, entendons-nous !) —

P. Baudouin.

RÉCITATION

Le Troubadour du comte Pierre.

par Juste Olivier.

INVOCATION DU SUJET. — Nous allons étudier ensemble une poésie sur le Troubadour du comte Pierre de Savoie.

INTRODUCTION. — Vous rappelez-vous qui on appelle un troubadour ? — Quand le comte Pierre écoutait-il surtout les chants de son troubadour ? — On demandait-il alors ? — Qu'est-ce qui le retenait dans le château de Chillon ? — Quelle influence avaient sur lui les chants du troubadour ? — Que chantait le troubadour ? — Un poète vaudois, Juste Olivier, qui était autrefois professeur à l'Académie de Lausanne, a composé une pièce de vers sur le troubadour du comte Pierre.

EXPOSITION. — Nous allons la lire :

Le vaillant comte Pierre
Possédait maint valoir,
Et pour son nid de pierre
Le manoir de Chillon :
Nid planté dans les ondes,
Dont les lames profondes
Bercent le vieux château.
Sur l'eau.

De Petit Charlemagne
Ce comte eut le surnom,
Et, toujours en campagne,
Le mourait, dit-on.
On bien, sur la tourelle
Il faisait sentinelle,
Regardant, du créneau,
Sur l'eau.

Sous son épaisse armure,
Mieux que tout autre jeu,
Du lac le frais murmure
Le berçait un peu.
Sa barque armoriée
L'alla au vent déployée.
Volait comme un oiseau.
Sur l'eau.

Quand il fut vieux et triste,
Et qu'il ne pouvait plus
De l'ours suivre la piste
Sur les monts cheveus,
Sur l'onde une ballade
Calmait son cœur malade.
Au temps du renouveau,
Sur l'eau.

Le vaillant comte Pierre
Avait un troubadour,
Et quand la batelière
Passa au pied de sa tour,
Peut-être elle répeta
De l'antique poète
Un antique rondeau.
Sur l'eau.

Chantait-il les vaillances
Des héros d'autrefois,
Et les grands coups de lances
Et les brillants tournois ?
On lait la jolie blonde,
Assise en sa narcelle,
Rêvait d'un jour plus beau,
Sur l'eau ?

On bien l'Alpe flâne
Aux sommets de Jaman,
Clarens et Meillerie,
Et notre bleu Léman ?
Hélas ! le flot de l'âge
Ne laisse sur la plage
Pas même son bâtonneau,
Sur l'eau.

Etude de la poésie d'après le procédé que nous avons employé pour le morceau intitulé *Le Château de Chillon*. Il faudrait le diviser pour cela en sept parties : — 1. Le comte Pierre possédait le château de Chillon. — 2. Il avait reçu le surnom de Petit Charlemagne. — 3. Le lac était sa meilleure distraction. — 4. Dans sa vieillesse, il aimait aussi les chants du troubadour. — 5. La batelière répétait quelquefois les chants du troubadour. — 6. Ce que chantait le troubadour. — 7. Celui-ci n'a pas laissé de trace.

Ce sera sur la conclusion de cette poésie, afin de faire découvrir aux élèves que ce ne sont pas les gens occupés toujours de plaisir comme le troubadour qui laissent une trace après eux, mais que ce sont les hommes d'action, comme Pierre de Savoie.

En ce qui concerne la diction, même procédé que pour le morceau *Le Château de Chillon*. La poésie pourra être ainsi résumée :

REMARQUE. — Comme il n'est guère possible de faire l'étude complète de cette pièce de vers en une seule leçon, ni de la faire apprendre en une seule fois, on peut la lire par fragments et la faire apprendre de même. A la fin, une leçon sera consacrée à la récapitulation et à la révision.

LUCIEN JAVET.

Le saule des vanniers.

C'est un arbre à tronc droit et à écorce luisante verte, jaune ou brune. Il peut atteindre 4 à 6 m. de hauteur, mais on ne l'y laisse pas arriver, afin de pouvoir couper plus facilement ses rameaux. Sa racine réussit dans les terrains humides et marécageux, où il peut parfois vivre et empêcher de se mouvoir. Pour avoir une bonne écorce, il faut diviser son terrain en bandes de trois mètres de largeur, séparées par des fosses où l'eau puisse circuler. L'osier commun se coupe à trois ans, mais celui qui a l'écorce jaune peut rester un an de plus sur pied. Les graines produites par les saules sont rarement bonnes à manger ; il faut rejeter ces arbres par boutures.

Les fleurs du saule, épanouies en chatons, comme celles du noisetier, apparaissent avant les feuilles, en mars et avril. Les feuilles sont alternées, allongées et courbées en dessous d'un invétide argent.

On plante quelquefois les osiers le long des chemins et des canaux d'irrigation, lorsqu'ils ont atteint l'âge de 3 ou 4 ans. On peut les tailler tous les ans. Ils fourrissent l'osier dont se servent les vanniers pour faire des paniers de toute espèce, des vans, des lieus pour les pêcheurises, des denrées de ration, des clôtures, des tamis, des cercles. Pour faire de la vannerie grossière, les osiers sont employés bruts, mais pour les paniers blancs, on pèle les fibres, on les tord en minces lanières que l'on teint de plusieurs couleurs. Avant de se servir des osiers secs, on les trempe dans l'eau pour les assouplir.

Les enfants, à la campagne, font des îles avec les grosses tiges ; il suffit de marteler doucement, avec le manche d'un couteau, une branche fraîchement coupée, pour isoler l'écorce et pouvoir en retirer le bois ; un bout de bois tenu en sifflet pour fermer le bout, un trou quelques centimètres plus bas, et l'instrument n'attend que le souffle de son petit fabricant pour fonctionner.

Le bois de saule étant léger et assez mou, on ne trouve que peu d'autres emplois ;

on en fait des ronds de serviettes, des boudes pour les bœufs, etc. Comme bois de chauffage, il est recherché par les boulanger.

Les feuilles de saule sont une bonne nourriture pour le bétail.

L'écorce des saules en général, et du saule blanc en particulier, possède une amertume et une astringence particulières. Elle agit sur le corps à la façon du quinquina ; elle est employée en poudre ou en décoction ; c'est un médicament tout à fait bon marché. Avec les branches du saule blanc on fabrique du charbon pour la peinture à canon. On peut employer l'écorce comme tanin, et pour la préparation d'une couleur rouge.

Les fleurs des diverses espèces de saule sont extrêmement précieuses pour la nourriture des abeilles, à une époque où ces lubiaires insectes se manquent déjà en campagne, et où, cependant, un petit nombre de végétaux conviennent à leur récolte.

Une espèce de saule, dont les branches pendent vers le sol, le saule pleureur, est planté dans les cimetière. Les peupliers, les trembles sont aussi de la même famille.

Il n'y faut pas beaucoup d'argent ni d'adresse pour exercer le métier de vannier. C'est une utile industrie à laquelle les habitants de la campagne, même les plus jeunes, pourraient employer bien des moments perdus dans l'oisiveté.

Proverbes. — On dit d'un dissipateur : *C'est un panier sans fond.* — *Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier,* signifie qu'il y a de l'inconvenance à placer tout son bien dans un même endroit. — *Faire danser l'assise du panier.* — *Être sol comme le panier.* — *Idem panier, vendange est faite.* — *Il n'est mercier, petit panier.* — *Le dessus, le fond du panier.*

À propos du jugement dernier, Jésus a dit : *Il a son pain en ses mains, il se couvrira par l'entremise de son manteau, et amassera son froment dans les greniers, mais il brûlera la balle au feu qui ne s'extinct pas.*

1. INTRODUCTION. — Faites en mars ou en avril une promenade le long d'un ruisseau ; visitez, observez quelques espèces de saules, prenez des fleurs, des tiges ; quelque temps plus tard, retournez, cueillez-les, éteillez-en, faites des comparaisons entre les diverses espèces, cueillez de nouveau des tiges ; apprenez cela en classe, avec un vase plein d'eau, pliez une des baguettes cueillies en mars, elle se brisera, plongez-la dans l'eau. Avez, si possible, un panier grossier, un panier blanc, une corbeille fine, à pain, à fleur, à ouvrage, etc. On peut, devant les élèves, faire des liaisons d'osier, puis montrer comment on s'y prend pour entrelacer les osiers. Il y a matière à quelques jolies leçons de travaux manuels, en classe, ou lors des promenades sous bois.

RECITATION. — La chanson du vannier, de Thuret (Daprax et Bonjour, p. 416. Trésor de l'Écolier, p. 149). — *Eugène Monod.*

DICTEES

Degré inférieur

La poule.

La poule est un oiseau de basse-cour. Son corps est couvert de plumes blanches, grises, noires ou marron. Sa tête est munie d'un bec robuste et arrondi d'une crête rouge. Ses deux pieds ont chacun quatre doigts. Elle se nourrit de graines, d'herbe tendre et d'insectes. Elle pond des œufs excellents. Le coq est le mâle de la poule. On fait couver la poule pour avoir des poussins.

Le petit frère malade.

Paul était malade. Il avait une forte fièvre. Sa jeune sœur Marthe l'entourait de soins. Un beau matin elle prit son joli petit panier, alla dans une prairie hu-

tride et fit une bonne provision de fumailles. Sa bonne mère en fit une tisane adoucissante qui souligna le mal au petit garçon. Maintenant Paul est tout à fait guéri ; il joue dans la cour avec sa sœur.

Degré intermédiaire.

Exercice sur le passé défini.

La bataille de Chillon.

Quand Pierre de Savoie apprit que sa demeure favorite était assiégée, il quitta la Flandise et vint au secours de ses états. Il ramena ses hommes d'armes dans un endroit assez loin de Chillon, puis, en secret, il pénétra dans le château. Du haut du donjon, il observa la position de l'armée de Rodolphe de Habsbourg et profitâ de la nuit pour revenir auprès de ses soldats. A l'aube, il attaqua ses ennemis qui, dispersés, sans armes, furent facilement complètement défaits.

Rem. : Cette dictée peut servir d'exercices de permutation aux différentes personnes.

Exercice sur le passé défini et l'imparfait.

Maladie de Pierre de Savoie.

La guerre contre Rodolphe de Habsbourg fut le dernier fait d'armes de Pierre de Savoie. Dans cette même année 1267, il tomba malade et se retira dans son château de Chillon qu'il aimait plus que tous les autres. Il faisait volontiers des promenades en bateau, et, pendant que la barque se balançait doucement sur l'eau, son troubadour chantait en vers ses complaintes. Autrefois, les belles nymphes qui l'entourraient et le bénissaient sur lequel il regardait.

LUCIEN JAYET.

L'oie.

Les plumes d'une oie étaient plus blanches que la neige nouvelle. Fière de ce don éblouissant de la nature, elle se croit belle pour être au ciel. Elle dévoile de ses compagnes et passeait solitaire et majestueuse autour de l'étang. Tantôt elle allongeait le cou comme pour apporter à sa tache, tantôt elle essayait de le courber gracieusement comme celui de l'oscar dont elle prétendant reproduire l'image. Mais tous ses efforts furent vainus et elle ne réussit qu'à se rendre ridicule ; les canards, les sarcelles et le héron lui-même se moquaient de sa saute vanite.

L'instruction primaire.

Degré supérieur.

*La taupe.*²

Je vis un jour dans une prairie plusieurs objets noirs, pendus à des batons plantés en terre. Je m'en approchai et reconnus des taupes.

Quelques pas plus loin, je rencontrai un assez grand espace de terrain dont le gazon semblait entièrement brûlé. Feu enlevait une bande du bout de ma canne et j'y trouvai une dizaine de vers blancs.

Cela ne m'étonna pas.

On me les ouvrit et Dien avait chargés de détruire cette vermine.

La taupe se nourrit spécialement de vers blancs. Elle est organisée pour voyager sous terre à la poursuite des larves. Mais parfois qu'en chemin, cet animal coupe quelques racines, qu'elle souleve et la quelques monticules de terre, ce qui gêne le faucheur, on tue la taupe et, du même coup, on sauve la vie aux vers blancs.

L'agriculteur qui ne veut pas voir ses prés dévorés par les miasme doit supporter les taupeautres.

Dans les jardins, la taupe fait plus de mal que de bien. Pour l'en éloigner, on

² Voir la leçon de récitation.

³ Voir la leçon de chasse.

emploie du goudron de houille. On imprègne une ficelle de cette substance et on l'enfonce à 30 cm. de profondeur.

A Sion, les habitants se plaignaient de ce que les taupe gâtaient leurs prés. Ils payèrent si bien les taupes tuées qu'ils en furent à la fin complètement débarassés, mais qu'arriva-t-il ?

Les vers blancs se multiplièrent à tel point et firent tant de dégâts que les campagnards durent aller chercher des taupes vivantes dans les localités voisines pour les installer dans leurs prés.

D. MARX.

Les semaines.

Tout le village est aux champs. La nuit, sur le plateau de la colline où l'on vitre, il y a une animation qui contraste avec la solitude de la forêt. Partout, bêtes et gens sont à l'œuvre. La vie rustique est en plein réveil. Ici, on herse un champ ; là, un paysan marche lentement, un sac de toile blanche sur la poitrine. Samour y plonge en mesure et, d'un geste circulaire, il repaupi dans les sillons labourés des pourrées d'orge et d'avoine dont les grains s'éparpillent sur la glèbe en rendant un léger son métallique ; un peu plus loin, le soc d'une charrue commence à soulever des molles tursantes. Les bêtes tirent le cou tendu, les fers ont cliqué ; les hommes encouragent de la voix leur attelage. Les cris retentissent nettement dans l'air sonore.

AUBAN FERMOY.

La femme économie.

Femme économie est un trésor, dit le proverbe. Il est sans doute peu de maximes d'une vérité plus profonde et plus fréquemment démontrée par l'expérience. C'est l'économie de la femme qui fait l'assurance et le bien-être d'un ménage. Vainement l'homme travaille et gagne de l'argent, si la femme ne sait pas régler la dépense, la gage est toujours dans la maison. Au contraire, on est étonné des ressources qu'une femme économique et sageuse peut tirer du plus modeste revenu. Mais l'économie ne s'impose pas elle suppose des habitudes prises de bonne heure et passées, comme on dit, à l'état de seconde nature. C'est donc dès l'enfance qu'il faut travailler à acquérir cette précieuse qualité, car l'économie, qui ne paraît être que la règle de notre dépense, consiste avant tout à régler nos désirs et notre vie.

(*Le Maître pratique*, 22 janvier 1899.)

COMPTABILITÉ

Prix de vente d'un litre de pétrole.

On achète à Bâle 30 barils de pétrole pesant brut 4865 kg., tare 20 %, à f. 16 %, les 100 kg., facture payable à 30 jours, avec escompte de 2 %. Le transport de Bâle à Lausanne est de f. 2.88 les 100 kg. sur le baril. Le camionnage de la gare à domicile f. 0.20 les 100 kg. On demande combien on doit vendre le litre pour gagner le 8 % . La densité du pétrole est de 0.850, les petits frais, portes de lettres, etc., s'élèvent à f. 2.50.

Solution :

30 barils brut 4865 kg.	
Tare 20 %,	973 »
Net	3892 à f. 16 %, les 100 kg.
Escompte 2 %	13.65
Facture escomptée	638.85
Transport 2.88 les 100 kg.	140.10
Camionnage	2.50
Prix de revient	791.90
Bénéfice 8 %	63.30
Prix de vente de 3892 kg.	854.50

Nombre de litres	$\frac{3892 \times 100}{65} = 6079$
Prix de vente du litre	$\frac{851,50}{6079} = 18$

卷之三

Compte de caisse d'un jeune vannier.

Louis Tressent est un orphelin de 16 ans, qui ne veut cependant être à charge à personne ; il veut travailler avec courage pour gagner sa vie. Il a vu à l'œuvre, puis vendu un vaissier, chez lequel il passait ses instants de loisir. Il a aussi appris ce métier, et à 16 ans, il s'établit. Voici, pour le mois de mars, les notes inscrites dans son carnet.

Le 1^{er} mars, il avait en caisse 1. 20.60. Le 3 avril, il vend 4 1/2 douzaines de fiocons de sardines à f. 2.30 le cent. Le 7, il porte chez M. X., au bazar de Presville, 10 corbeilles fines à f. 2.70 l'une, 12 dessous de plat à f. 0.90 pièce, une table à f. 3.80 et 4 chaises en condrier à f. 1.30 pièce. Le 10, il paie à M. F. Gros le loyer d'une oserie de 50 m. de long sur 32 m. de large, à f. 2.20 l'arce. Le 13, il paie un envoi de 20 bottes de fin osier d'Allemagne, à 10 marcs les 100 bottes (1 M. = f. 1.25). Le 19, il vend au marché 7 paniers à bois à f. 1.10 pièce, 3 petites hottes à pique à f. 1.60 chacune, une corbeille à lessive de f. 3.25 et 2 paniers ordinaires, à f. 2.35 l'un. Ses dépenses de ce jour se montent à f. 1.50. Le 21, il a reçu d'un menuisier 32 douzaines de planches d'osier rouge à f. 3.38 le mille. Le 23, vendu 3 hottes à terre à f. 3.70 l'une, 4 nattes en paille à f. 0.90 pièce. Le 29, vendu 3 douzaines bâtons pour jeunes arbres à f. 0.15 la douzaine, acheté 8 planches de 4 m. de long sur 0.25 m. de largeur moyenne à f. 1.20 le m² et une scie de f. 1.60. Le 31, dépense sa note de boulanger 9 kg de pain à f. 0.35 le kg., celle de l'épicer, divers f. 8.60. Établissez son compte de caisse du mois.

卷之三

		DOIT		AVOIR	
		Fr.	Cts.	Fr.	Cts.
Mars	1	En caisse			
	2	Venue 4/5 de brass à fr. 2.00 le kg	1	50	
	2	» 10 cornilles fines à fr. 2.70	27		
	2	» 12 brassins de plat à fr. 2.00	24	80	
	2	» 1 table et 4 chaises	11	40	
	10	Participation de 100 francs au capital			20
	11	» 25 actions du capital 10 M. les 90		5	
	12	Venue 7 paupiers à brass, à fr. 1.00	9	80	
	12	» 3 cornilles à brass	4	80	
	12	» 1 cornille à lessive	2	25	
	12	» 2 paupiers ordinaires	2	70	
		Dépenses du jour			30
	21	Payé 31 dz. planches d'osier rouge			14
	23	Venue 3 hottes à terre, à fr. 2.70	11	10	
	23	» 4 mattes en paille, à fr. 1.00	4	00	
	29	» 3 dz. liens p" vrhl. à fr. 0.50			5
		» dz.			
	31	Acheté 8 planches			15
	31	» une seule			4
		Note au boulanger			10
		» de l'épicerie			8
		Solde en caisse			81
					81
					81

卷之三

AVIS

Nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas encore envoyé le montant de leur abonnement, soit 7 fr. 50, par mandat postal, sont priés de le faire sans tarder.

Il reste encore quelques exemplaires de l'AGENDA DES ÉCOLES.

Gérance de l'Éducateur.

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets	55. 65 à 130 fr.	Lavabos commode marbre	55. 65 à 75 fr.	Ameublements de salon,
Lits fer, complets	38. 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre	22. 25 à 45 fr.	Louis XV 140 à 350 fr.
Garde-robe massives	100. 115 à 125 fr.	Armoires à glace.	420 à 180 fr.	Ameublements de salon,
Garde-robe sapin	50. 60 à 75 fr.	Commodes massives	50 à 75 fr.	Louis XIV 350 à 550 fr.
				Ameublements de salon,
				Louis XVI 380 à 580 fr.
				Canapés divers
				20. 30. 35. 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.



Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

WASER & C°, ZURICH

Grand choix incessamment renouvelé de
toute espèce de

PAPIERS, CARTONS, TOILES



Amidon et
Colle forte

Plumes Pestalozzi

Adoptées par les Ecoles de
Zurich.



INSTALLATION COMPLETE

avec Appareils pour Colle, Equerres, Couteaux,
Ciseaux, Pliers, etc.

SERVICE PÉDOMPT ET SOIGNE
Certificates à disposition.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Collèges communaux. Le poste de maître de latin, de grec, de français et d'histoire au collège de Montrion est en concours. Fr. 2500. **17 avril** à 6 h. du soir.

Cours complémentaires. MM. les instructeurs sont avisés qu'ils peuvent toucher, dès vendredi 30 mars, l'indemnité qui leur a été allouée par l'Etat pour les cours de cet hiver.

Paudex. Maîtresse d'école enfantine. Fr. 300 pour toutes choses; **mardi 21 avril** à 6 h. du soir.

A vendre à bas prix

UN GRAND BÉCHERELLE

Dictionnaire français, en 4 volumes reliés.

S'adresser Chalet des Epinettes, Lausanne.

A vendre pour 100 fr. un **dictionnaire Trouvaert** en 7 volumes reliés entièrement neufs, chez L. Fleury à Lausanne, près Romanel sur Lausanne.

A L'INDUSTRIE SUISSE
LAUSANNE 4, place St-Laurent, 4 LAUSANNE

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

pour hommes et jeunes gens

Reçu un beau choix pour la saison d'été

Complet élégant, bonne coupe, drap soie à 45 fr. — Complet cérémonie, bonne coupe, drap noir fantaisie à 75 fr. Morceaux pour réparations.

CHEMISERIE — LINGERIE

S'adresser chez

JEAN STORRER

4, place St-Laurent, 4

Vêtements entièrement garantis contenant tous les derniers perfectionnements.

Prix unique: 275 francs.

P. DESPLAND



Réparations

Accessoires

Première
marque suisse.

CYCLES
Touriste



ÉCOLES NORMALES

Les examens de brevet sont fixés comme suit :

1^{er} Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement des travaux à l'aiguille, le **mardi 21 mars**;

2^{es} Examens du brevet de capacité pour l'enseignement dans les classes enfantines, du **mercredi 22 au samedi 25 mars**;

3^{es} Examens du brevet de capacité des aspirants et aspirantes à l'enseignement primaire, du **lundi 27 mars au vendredi 7 avril**.

Les aspirants et aspirantes **non élèves des Ecoles normales** doivent s'adresser par écrit au Département de l'Instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le **10 mars**, et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Le **règlement** et l'**horaire** de ces examens seront envoyés sur demande par le directeur des Ecoles normales.

Lausanne, le 7 février 1899.

Le chef du département

RUCHET

EXAMENS D'ADMISSION aux Ecoles normales

Les **examens d'admission** aux Ecoles normales auront lieu les jours ci-après dans le bâtiment de l'école des garçons (**Cité**) :

a) pour la **IV^e classe des garçons**, les lundi et mardi 10 et 11 avril.

b) pour la **III^e classe des filles**, les mardi et mercredi 11 et 12 avril. Ils commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent suivre ces examens doivent s'annoncer au directeur, **avant le 1^{er} avril prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance, les étrangers au canton y joindront leur acte d'origine.

b) Un certificat de vaccination.

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile.

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Il y a huit catégories de bourses variant de **50** à **100** fr. par fractions de 50 fr.

En outre, les jeunes gens qui se vouent à la carrière de l'enseignement sont assurés d'une pension de retraite calculée, pour les instituteurs, sur la base du $2 \frac{1}{4} \%$ et, pour les institutrices, du $2 \frac{1}{2} \%$ du traitement minimum légal multiplié par 30, soit une pension de fr. **900** pour les instituteurs et de fr. **750** pour les institutrices.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de **15 ans** au minimum et les aspirantes de **16 ans** dans l'année courante, être exempts d'affections qui pourraient être préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**. Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 11 février 1899.

F. GUEX, directeur.

FCETISCH FRÈRES

Editeurs de Musique

Rue de Bourg LAUSANNE Rue de Bourg

SUCCURSALE A VEVEY

Pianos, Harmoniums et Instruments.

Vient de paraître :

Kling, H. Dieu qui garde la paix. Hymne pour 3 voix de femmes avec orgue ou piano.	Fr. 1.50
Kling, H. Donc, nous ton Esprit, cantique de Pentecôte pour 2 voix soli, chœur à 3 voix égales, et piano ou orgue.	Fr. 1.50
North, C. Chant de Pâques, chœur à 4 voix d'hommes.	Fr. 1.—
" Le Mai, chœur à 4 voix d'hommes.	Fr. 1.—
Mueller, E. Chanson du printemps, chœur à 4 voix mixtes.	Fr. 1.—
Nossek, J. Seize d'avrill.	Fr. 0.50
Garnier, A. Pour un mariage.	Fr. 0.50
Plumbe, Chant de Pâques.	Fr. 1.—
Thiele, Comme tu m'as, soliloque, chœur à 4 voix mixtes, avec accompagnement de piano ou orgue.	Fr. 1.—
Bischoff, J. Le Seigneur, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium (soliloque).	Fr. 1.—
Bischoff, J. Jesus est notre ami suprême, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium.	Fr. 1.50
Souciant, F. Au bord de la mer, chœur à 4 voix d'hommes.	Fr. 0.50
" Le Tréou, chœur à 4 voix d'hommes.	Fr. 0.50
Ganz, R. Chanson de Barberine.	Fr. 1.25
Meister, C. Chant de l'été, chœur à 4 voix d'hommes.	Fr. 1.00
Kling, H. Ode aux oiseaux.	Fr. 1.50
North, C. Travail et Paix.	Fr. 1.50

L'ORPHEON DES ECOLES

Collection de chansons à 2 et 3 voix mixtes.

N° 1. Reschkeff, J. La Filouse, 2 voix mixtes.	Fr. 0.15
2. Kling, H. Dieu qui garde la paix (succès à 3 voix).	
3. " Pastorale.	
4. " L'oraison dominicale (succès).	
5. " Soyez mais.	
6. " Solitude (succès).	
7. " La Filouse.	
8. Noguès, C. Six chants de Noël.	
9. Reschkeff, J. La Filouse (succès).	
10. Kling, H. Chant de Noël (succès).	
11. Gossard, R. La Noël des petits enfants.	
12. North, C. La paix.	
13. " La Chanson des Rêves.	verso à vers
14. " Les Chanoines des Alpes.	verso à vers
15. " Les Clochettes blanches.	verso à vers
16. " Le Chasseur au soleil.	verso à vers
17. " La Fête de la vie.	verso à vers

La collection sera continuée.

EN PRÉPARATION : 16 chansons tirées sur des motifs d'opéras.
Spécialité de musique Profane et Religieuse pour Chorales.

GRAND ET MÉDIUM CHORAL RÉGULIÈRE ET TOUTE MUSIQUE.

Passer un acompte par lettre ou postale. — LES factures de chansons sont envoyées très rapidement et à des prix accessoirement modestes.

Réalisé imprimé sur les meilleures étoffes pressées en zinc.

Dieu

Humanité

Patrie

XXXV^e ANNEE — N^o 36.

LAUSANNE — 15 avril 1899.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ÉCOLE ROMANDE.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraisant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne

Membre de la partie romane

Scout, Alpiniste et fuscaire

ALEXIS REYMOND, institu-
teur, Morges.

MARIUS PERRIN, institu-
teur, La Gâté, Lausanne

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA ROMANNE : **H. Gehat**, inspecteur
scolaire, Delémont.

NEUCHATEL : **C. Hüniken**, inspec-
teur, Neuchâtel.

GENÈVE : **W. Rostier**, professeur

Fribourg : **A. Perrillard**, inspecteur
scolaire, Fribourg.

Vaud : **U. Gell-
land**, inst. St. Barthélemy.

Vaud : **E. Savary**, instituteur
Châtel-a-Gobet.



Prix

L'abonnement :

Suisse.

5 fr.

étranger.
fr. 750.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE E. PAYOT

Lausanne.

Tout ouvrage dont L'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce
ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces: 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

M. **Roxier**, William, prof. Genève.
Grosgeurin, L., prof. Genève.
Pesson, G., inst. Genève.
Jura Bernois.

M. **Merrerot**, L., prof. Genève.
Burodin, H., inst. Genève.
Schaller, A., direct. Genève.
Glyam, A., inspecteur Genève.
Baumgartner, A., ins. Biel.

Neuchâtel.

M. **Grandjean**, A., Inst. Locle.
Brandt, W., Inst. Neuchâtel.

Fribourg.

M. **Genoud**, Léon, directeur, Fribourg.

Vaud.

M. **Bérizzi**, J., Lausanne.
Cernier, F., Vaud.
Bochat, P., Lausanne.
Jayet, L., Lausanne.
Vivien, J., Lausanne.
Cloud, F., Lausanne.
Faillerat, J., Vaud.
Lambert, J., Cologny.
Bridod, E., Fribourg.
Martin, H., Vaud.

Suisse allemande.

M. **Fritsch**, Fr., président
de Schaffhouse, Zürich.
M. **Werner**, Zürich.

TÉLÉGRAMME : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

M. **Ruchet**, Mme, conseiller
d'Etat, prof. honorifique, Lausanne.
Gagnaux, L., secrétaire,
président effectif, Lausanne.
Burdet, L., institutrice,
vice-présidente, Lausanne.

M. **Perrin**, Mme, secrétaire
d'Etat, Lausanne.
Sommy, institutrice,
secrétaire, Montreux.

AGENCE DE PUBLICITE

Telephone

Haasenstein & Vogler

LAUSANNE

24, PLACE DE LA PALUD, 24

Annances dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,
de la Suisse et de l'Etranger.

TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE FRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Nouvelle publication de la maison A. Colin & C°

ANTOINE ALBALAT

L'ART D'ÉCRIRE

enseigné en vingt leçons.

Le nouvel ouvrage de M. Albalat, manuel indispensable à tous ceux qui veulent écrire, est une intéressante tentative pour étudier l'acte du style d'un point de vue technique et, en quelque sorte, du côté des artistes. Démontrer en quoi consistent les procédés, décomposer le métier littéraire en ses différents éléments, donner à chacun les moyens d'étendre et d'augmenter ses propres dispositions ; en un mot, enseigner à écrire à ceux qui ne le savent pas, mais qui ont tout ce qu'il faut pour l'apprendre, tel est le but de ce livre d'une conception tout originale et qui n'a plus rien de commun avec les anciens « manuels de littérature ». Étudiants, jeunes filles, débuteants, gens du monde, tous ceux qui aiment les lettres voudront lire ce curieux et précieux ouvrage.

Un volume in-18 jésus, broché

fr. 3,50

TABLE DES MATIÈRES

I ^{re} LECON.	Le don d'écrire.
II ^e	Les manuels de littérature.
III ^e	De la lecture.
IV ^e	Du style.
V ^e	L'originalité du style.
VI ^e	La concision du style.
VII ^e	L'harmonie du style.
VIII ^e	L'harmonie des phrases.
IX ^e	L'invention.
X ^e	La disposition.
XI ^e	L'élocution.
XII ^e	Procédés des refontes.
XIII ^e	De la narration.
XIV ^e	De la description.
XV ^e	L'observation directe.
XVI ^e	L'observation indirecte.
XVII ^e	Les images.
XVIII ^e	La création des images.
XIX ^e	Du dialogue.
XX ^e	Le style épistolaire.

(Demander le prospectus).

La France intellectuelle, par Henri Bérenger. Un vol. in-18. fr. 3,50

Conférence pour les adultes (1^{re} série) Extraits du journal

Le Conférencier, publié sous la direction de M. Charles Duerr. Un vol. in 12 de 516 pages

fr. 2,50

Chrestomathie française du XIX^e siècle, par Henri Sénèque, prof.

Première partie : **Les Poètes**. Un vol. broché fr. 5. — cartonné toile, fr. 6. — Deuxième partie : **Les Prosateurs**. Un vol. broché fr. 5. — cartonné toile

fr. 6.—

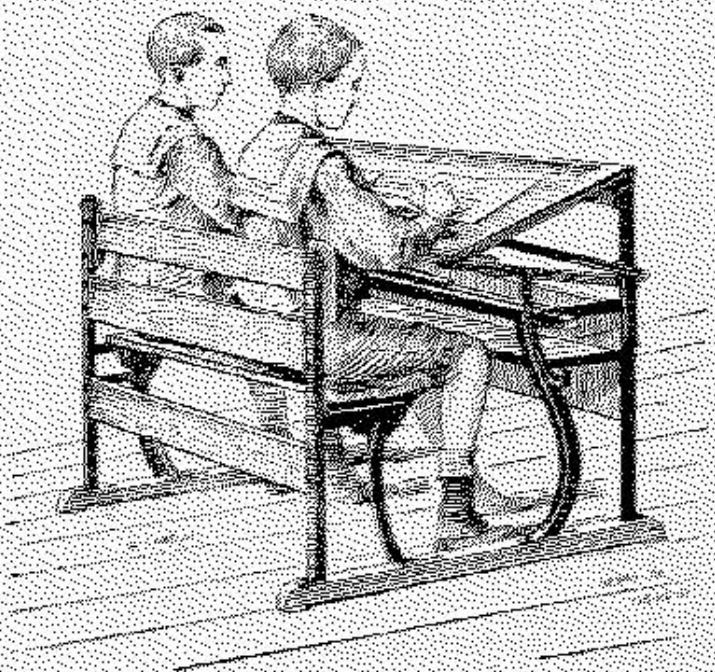
Recueils choisis des littératures étrangères, par EDOUARD

Roussel. Un vol de plus de 900 pages, broché : fr. 6. — cartonné toile 1^{re}

fr. 6,50

PUPITRES HYGIÉNIQUES
A. MAUCHAIN
GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté n° 305 — Modèle déposé.



Travail assis et debout.

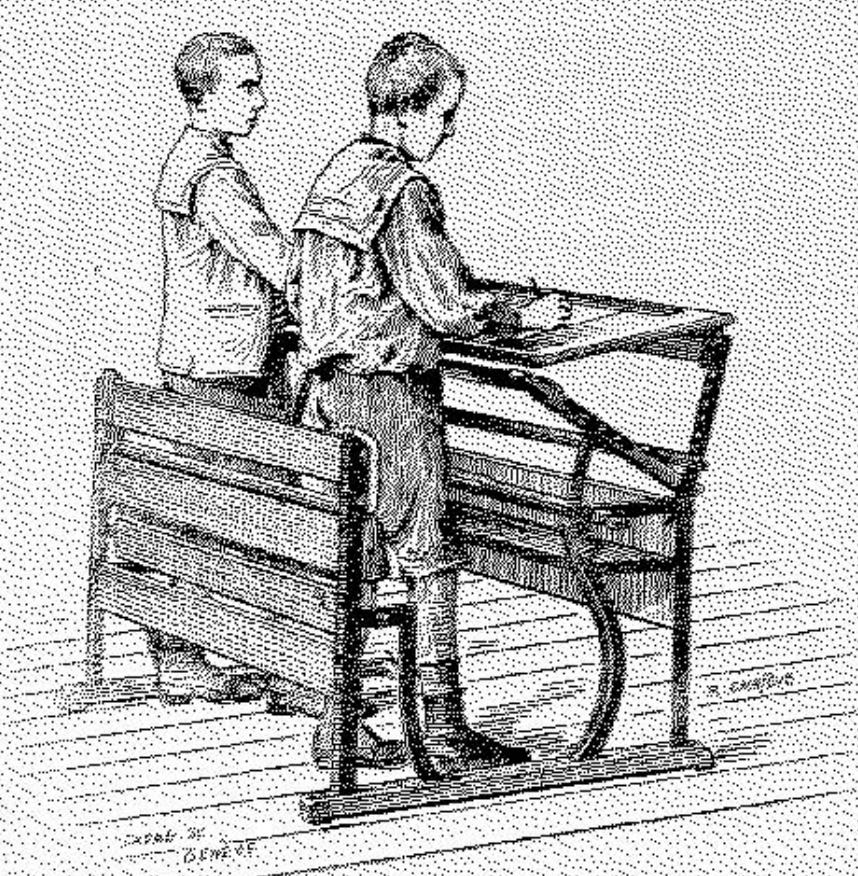
S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire
dans chaque localité. S'entendre
avec l'inventeur.

Modèle N° 15.



Prix du pupitre avec
banc : fr. 45.—

Même modèle pour
filles mais avec chaise :
fr. 45.—

Accessoires et prospectus
à disposition.

Seule médaille d'or
accordée au mobilier
sociale à l'exposition na-
tionale, Genève 1896.

